

Montréal, le 14 novembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Avocate  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1  
Dossier R-4233-2023**

---

Maître Cardinal,

La présente fait suite à votre lettre de ce jour par laquelle le Coordonnateur demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements (DDR) no. 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise le Coordonnateur à déposer les réponses à cette DDR **au plus tard le mardi 20 novembre 2023 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml